

# Rapport et propositions de la Commission des Contrôleurs à l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Saint-Gothard

Autor(en): **Schmid, J. / Sidler-Brunner, E. / Cramer-Wyss, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Geschäftsbericht der Direktion und des Verwaltungsrates der Gotthardbahn**

Band (Jahr): **31 (1902)**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-622946>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Rapport et propositions

de la

## Commission des Contrôleurs

à

### l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Saint-Gothard

concernant les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 1902.

---

*Messieurs,*

Les contrôleurs soussignés, chargés par votre dernière assemblée générale d'examiner les comptes et le rapport de gestion pour l'exercice 1902, se sont acquittés de leur mandat les 5 et 6 courant et ont l'honneur de vous présenter le rapport ci-après:

Dans la matinée du 5 juin, nous avons vérifié la *situation de la caisse* du 4 au soir qui, suivant le livre de caisse, devait être de fr. 163,384. 63 et dont nous avons reconnu la parfaite concordance avec le bordereau respectif.

Le *portefeuille* accusait une situation de fr. 4,532,279. 40 dont nous avons reconnu l'entière exactitude; les lettres de change sont toutes des effets de premier ordre.

De nombreux pointages opérés dans les titres propres de la Compagnie, dans ceux des caisses de prévoyance et dans les dépôts nous ont convaincus de la régularité et de la concordance des situations avec les comptes et registres.

C'est avec une vive satisfaction que nous constatons derechef l'ordre et la clarté exemplaires qui règnent soit dans la tenue des livres, soit dans les services de la comptabilité et du contrôle.

Le rapport de gestion, substantiel et précis comme d'habitude, nous suggère les quelques observations qui suivent:

1<sup>o</sup> En ce qui concerne les *sommes mises en réserve* pour 1896, 1897 et 1898, au total de fr. 1,894,983. 91 (voir rapport de gestion, page 9, chiffre 4<sup>o</sup>), il serait à désirer que l'arrêt sur ce litige fût rendu à bref délai.

2<sup>o</sup> Relativement au *mouvement des salaires*, retracé d'une façon circonstanciée dans le rapport, nous sommes heureux de voir que l'entente a pu s'établir sans autre perturbation; il n'est pas encore possible de traduire en chiffres la portée financière des accords intervenus, mais il est d'ores et déjà certain que les dépenses afférentes au personnel en seront notablement majorées.

3<sup>o</sup> Nous constatons également à notre grande satisfaction la vigilance incessante qui préside au parachèvement de la ligne et de ses dépendances; grâce aux mesures prises à cet égard, le réseau non seulement répond aux exigences extraordinaires auxquelles il est soumis en matière de trafic, mais il est capable aussi de fournir des prestations toujours plus considérables et offre en outre un surcroît de sécurité au point de vue de l'exploitation. La dépense de ce chef atteint le chiffre important de fr. 2,108,325. — non compris les frais d'établissement de la seconde voie.

